Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260305-202615-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2026-15

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mil vingt-cinq, le 05 mars à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 février 2026

Présents : M. PAUTREL Louis- Mme GUENÉE Arlette - M. COQUELIN Ronan - M. BOSSARD Thierry - Mme LESENECHAL Floriane -M. BLIN David - M. PAUTREL Sébastien- Mme PEAN Michelle - M. DELORY Adrien - M. RINFERT Georges –

Excusés : M. TOUROUL Sébastien – Mme CHALOPIN Virginie

Absents : M. VELÉ Arnaud - Mme DUPREZ Aurore - Mme PODEVIN-DAUGUET Maryse

➢ *Monsieur Ronan Coquelin a été désigné secrétaire de séance.*

OBJET

Sollicitation Comité Social Territorial – Lignes directrices de Gestion des Ressources Humaines

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande du Centre de Gestion sur le sujet des avancements du personnel.

Afin de déterminer les lignes directrices de gestion des Ressources humaines (obligatoire depuis 2019) et de procéder à l'avancement de grade des agents, il est nécessaire que la mairie de Le Ferré dépose un dossier à réaliser via le site du CDG35.

La date limite de dépôt est fixée le 7 avril 2026 en vue de la prochaine séance du CST en date du 30 avril 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, à décider de :

- VALIDER la demande de lignes directrices de gestion des ressources humaines auprès du CST du Centre de Gestion.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Louis PAUTREL

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260305-202615-DE